



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 NOVEMBRE 2023

N° C16_11_2023_22 - État des lieux du contrat d'objectifs territorial (COT) avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et désignation des élus référents (annexe)

Annexe(s) :

- *Etat des lieux initial du COT*

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	56	10	66	24

Pour : 66	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 9 novembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le seize novembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Lezay, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, MOUNOURY Didier, BAUDON Christian, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BONNET Line, BOUCHEREAU Isabelle, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, GOUINAUD Eric, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, ARCHAIMBAULT Monique, FOUCHE Etienne, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, LONGEAU Daniel, MAGNAN Jean-Christophe, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, POUVREAU Lise, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, RICHARD Yoann, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, TRICHET Jacques, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BARILLOT Dorick (pouvoir donné à BALLAND Cyril), BOURDIER Christine (pouvoir donné à KOHLER Marie), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à LABROUSSE Christophe), KLINGLER Sarah (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), NEE Nicole (pouvoir donné à HEURTEBISE-DANIAUD Murielle), ROUXEL Patricia (pouvoir donné à YOU Thierry), SAINTIER Marie-Emmanuelle (pouvoir donné à BRILLAUD Chantal), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie), THIBAULT Evelynne (pouvoir donné à BAUMGARTEN Christian), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

AUDE Laurent, BARRE Gérard, BELAUD Bernard, BINET Frédérique, CAQUINEAU Emmanuel, CHARPENTIER Patrick, CHASSIN Julien, DOLBEAU Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, FOUCHE Patrice, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, LECULLIER Lysiane, MACHET Annette, MERCIER Sébastien, NIVELLE Jean-Pierre, PAILLAUD

Raymond, PICARD Christian, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SUIRE Catherine, TROCHON Patrick, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie COUSIN

État des lieux du contrat d'objectifs territorial (COT) avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et désignation des élus référents (annexe)

Annexe(s) :

- Etat des lieux initial du COT

La collectivité est engagée depuis le 1^{er} janvier 2023 dans un contrat d'objectifs territorial (COT) avec l'ADEME basé sur la démarche « Territoire Engagé Transition Ecologique ». Ce programme s'appuie sur les démarches déjà engagées de la collectivité (le PCAET (Plan climat-air-énergie territorial), le SCOT (Schéma de cohérence territoriale), PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal), PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés), Stratégie d'attractivité économique et touristique, etc.) et pose la stratégie projetée pour les 4 ans en matière de transition écologique et énergétique. Il doit donner un « coup de pouce », notamment financier, aux actions déjà engagées et renforcer les stratégies de la collectivité. Il permet à la collectivité de définir/compléter une stratégie, un plan d'actions et de suivre ou d'évaluer la performance globale de sa politique territoriale.

Ce contrat d'objectif territorial s'appuie sur des référentiels du programme ADEME et permet l'obtention de labels reconnus (« Climat Air Energie » - ex « Cit'ergie » - et « Economie Circulaire ») qui valorisent l'action et l'engagement de la collectivité. Pour rappel, l'appui financier de l'ADEME proposé dans le cadre du COT, peut s'élever au total à 350 000 € dont une aide forfaitaire de 75 000 € en première année pour la réalisation d'un diagnostic économie circulaire-déchets/énergie et la construction d'un plan d'actions pour les 3 années suivantes. Cette démarche présente plusieurs intérêts pour la Communauté de communes, notamment celui de permettre une déclinaison du projet de territoire dans une stratégie opérationnelle cohérente en matière de transition écologique.

L'état des lieux du COT réalisé en juillet 2023 pour les deux labels a mobilisé l'ensemble des services de la collectivité. Celui-ci a permis de dégager les atouts principaux de la collectivité et ses axes d'amélioration prioritaires sur les politiques climat air énergie et économie circulaire. Il est annexé à la présente délibération.

La gouvernance du COT a été définie en début d'année 2023 et doit à présent être formalisée en conseil communautaire, conformément aux dispositions prévues par l'ADEME. Il s'agit de nommer les élus référents du COT, à savoir :

- Pour le programme global « Territoire Engagé Transition Ecologique » : Fabrice Michelet, Président
- Pour le label climat air énergie : Sylvain Griffault, vice-Président à l'aménagement ;
- Pour le label économie circulaire : Gilles Chourré, vice-président prévention et gestion des déchets et Nicolas Ragot, vice-président à l'attractivité économique et touristique.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- PRENDRE CONNAISSANCE de l'état des lieux climat air énergie et économie circulaire annexé ;
- DESIGNER les élus référents au contrat d'objectifs territorial (COT), conformément aux dispositions citées dans la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Le Président

Sylvie COUSIN

Fabrice MICHELET